



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat Général à la Planification Ecologique

Présentation de France Nation Verte

Conseil National de l'Information Géolocalisée

Pourquoi une planification écologique ?

- Assurer une cohérence entre les différentes politiques publiques au regard des enjeux systémiques de la planification écologique
- Faire porter les enjeux écologiques et nos engagements au plus haut niveau
- Inclure les enjeux de long terme dans les arbitrages, et vérifier les conditions de bouclage
- Assurer la fluidité du travail interministériel, mettre les points d'arbitrages à l'ordre du jour
- Assurer la mise en œuvre des mesures prévues, suivre les indicateurs, créer un cadre de redevabilité au niveau PM
- Incarner le récit politique de la transition écologique en France et engager les parties prenantes

Pour cela :

- Création du SGPE
- Définition d'un cadre commun et pérenne pour la planification écologique, en chapeau des stratégies et politiques existantes.

Antoine PELLION
Secrétaire général

Louise CONTAT
Directrice de cabinet

Aline ORRIOLS
Assistante de direction

Frédéric GLANOIS
Secrétaire général adjoint
Chef du pôle Impact

Cécilia BERTHAUD
Secrétaire générale adjointe
Cheffe du pôle Ambition

Emeline KEUNDJIAN
Secrétaire générale adjointe
Cheffe du pôle Engagement

Frédéric JOBERT
Directeur de programme
Emmanuel SCHNEIDER
Directeur de programme

Xavier BONNET
Directeur de programme économie et
financement
Léa BOUDET
Directrice de programme financement et
budget
Joseph HAJJAR
Directeur de programme climat
Vincent HULIN
Directeur de programme biodiversité
Maryse MONFORT
Directrice de programme emploi et
compétences
Lohengrine SCHÜLZ
Directeur de programme économie
circulaire

Irina PUNGARU
Directeur de programme
Laurent CABIOCH
Directeur de programme

Méthode : 5 objectifs, 6 thématiques, 22 chantiers

Le plan d'action de tous les Français pour réussir la transition écologique

La planification écologique se structure autour de **6 thématiques-clés de la vie quotidienne**, détaillées en **22 chantiers opérationnels**, détaillés dans l'infographie. **À ces 22 chantiers opérationnels s'ajoutent 7 chantiers transversaux** :

- Financement
- Déploiement territorial
- Emplois, compétences et formations
- Données environnementales
- Services publics exemplaires
- Transition juste et mesures d'accompagnement
- Sobriété des usages et des ressources



Méthode générale

- Définition interministérielle d'un mandat couvrant l'ensemble des enjeux
- Définition de priorités politiques pour les prochains mois
- Définition des indicateurs de suivi du mandat
- Le cas échéant lancement « politique » du chantier
- S'appuyer sur les travaux existants en prenant en compte les priorités et enjeux du mandat
- Le cas échéant, concertations et travaux interministériels supplémentaires, appuyés d'expertises externes si besoin

Pôle impact – les difficultés à résoudre

3 pièges à éviter

Beaucoup d'actions sont essentielles, mais pas toujours concrètes (élaboration de stratégies, de guide, de méthodologies, de plans...) – les piloter ne garantit pas le changement et encore moins le résultat



Rappeler systématiquement le sens – l'intérêt du pays, le « pourquoi » du plan et l'objectiver par un critère indiscutable (e.g. volume d'eau disponible)

Les faits objectifs (e.g. volumes d'eaux prélevés) nous parviennent avec retard (données complètes en 2019) après analyse et consolidation



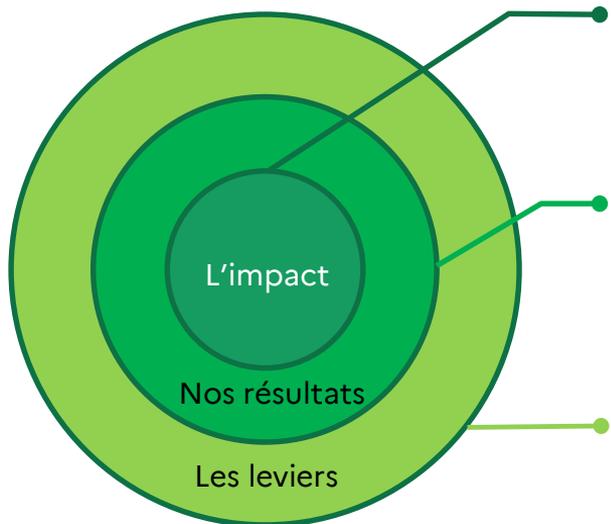
Identifier la source primaire de la donnée et accélérer sa remontée régulière (i.e. y compris hors crise) jusqu'à Matignon

Une transition systémique, difficile à cloisonner – pour suivre la qualité des eaux on peut se retrouver à piloter d'autres sujets éloignés !



Accepter de se limiter à quelques « proxis » les plus pertinents

Notre ambition à décliner dans chaque chantier



Le sens, le pourquoi : à relier aux 5 objectifs de la planification écologique (atténuation, adaptation, biodiversité, ressources, santé)

Nos résultats : les effets tangibles de nos politiques, déploiements d'infrastructures et changements de pratiques

Les leviers : les moyens mis en œuvre, les outils déployés, la gouvernance... qui permettent de juger de notre mise en mouvement

Les prochaines étapes de collecte de données

- Décliner la démarche sur les 22 chantiers
 - Engager les services (DGITM, DGALN, DGPR, DGEC, DGE, ..) dans la démarche de collecte d'indicateurs
 - Explorer toutes les bases de données et les chiffres accessibles (dont opérateurs)
 - Collaborer avec la DITP pour maximiser la complémentarité des initiatives et explorer les synergies outils
 - Produire une première version de tableau de bord pour la PM
-